

L'honorable M. Cayley a proposé en amendement, à la dite résolution, secondé par l'honorable M. Macdonald, que tous les mots après "que," soient retranchés, et les mots "afin de constater l'étendue des pertes et dommages que les loyaux habitans du Bas-Canada ont soufferts durant les années 1837 et 1838, par le fait d'hommes violens et sans loi, qui ont pris les armes contre leur souveraine, une humble adresse a été unanimement adoptée par l'assemblée législative de cette province, le 28me jour de février 1845, et par elle présentée au très honorable Charles Theophilus baron Metcalfe, alors gouverneur général d'icelle, priant son excellence de vouloir bien faire adopter quelques mesures aux fins d'assurer aux habitans de cette partie de la province, ci-devant le Bas-Canada, une indemnité pour les justes pertes qu'ils ont essuyées pendant la rébellion de 1837 et 1838," ajoutés à leur place.

Et la question ayant été mise sur l'amendement, la chambre s'est divisée; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

POUR.

Messieurs Badgley, Brooks, Cayley, Christie, Cryslér, Dickson, Gagy, Macdonald, de KINGSTON, Sir Allan N. MacNab, Malloch, M'Connell, M'Lean, Meyers, Prince, Robinson, Seymour, Sherwood, de BROCKVILLE, Smith, de FRONTENAC, Stevenson, et Wilson.—(20.)

CONTRE.

Messieurs Armstrong, le procureur général Baldwin, Beaubien, le solliciteur général Blake, Boulton, de NORFOLK, Boutillier, Burrill, Cameron, de KENT, Cartier, Cauchon, Chabot, Chauveau, Davignon, DeWitt, le solliciteur général Drummond, Duchesnay, Dumas, Egan, Fergusson, Flint, Fortier, Fournier, Fourquin, Guillet, Hall, Holmes, Johnson, le procureur général LaFontaine, LaTerrière, Laurin, Lemieux, Lyon, Macdonald, de GLENGARY, M'Farland, Merritt, Méthot, Mongenais, Morrison, Nelson, Notman, Papineau, Polette, Price, Sauvageau, Scott, de BYTOWN, Scott, du LAC DES DEUX MONTAGNES, Smith, de DURHAM, Smith, de WENTWORTH, Taché, Thompson, Viger et Watts.—(52.)

Ainsi elle a passé dans la négative.

Alors la question principale ayant été mise, la chambre s'est divisée; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

POUR.

Messieurs Armstrong, le procureur général Baldwin, Beaubien, le solliciteur général Blake, Boulton, de NORFOLK, Boutillier, Burrill, Cameron, de KENT, Cartier, Cauchon, Chabot, Chauveau, Davignon, DeWitt, le solliciteur général Drummond, Duchesnay, Dumas, Egan, Fergusson, Flint, Fortier, Fournier, Fourquin, Guillet, Hall, Holmes, Johnson, le procureur général LaFontaine, LaTerrière, Laurin, Lemieux, Lyon, Macdonald, de GLENGARY, M'Farland, Merritt, Méthot, Mongenais, Morrison, Nelson, Notman, Papineau, Polette, Price, Sauvageau, Scott, de BYTOWN, Scott, du LAC DES DEUX MONTAGNES, Smith, de WENTWORTH, Taché, Thompson, Viger, Watts et Wilson.—(52.)

CONTRE.

Messieurs Badgley, Brooks, Cayley, Christie, Cryslér, Dickson, Gagy, Macdonald, de KINGSTON, Sir Allan N. MacNab, Malloch, M'Connell, M'Lean, Meyers, Prince, Robinson, Seymour, Sherwood, de BROCKVILLE, Smith, de DURHAM, Smith, de FRONTENAC, et Stevenson.—(20.)

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

Les 2me, 3me, et 4me résolutions ayant été lues une seconde fois, et la question ayant été mise, que cette chambre concourt avec le comité dans les dites résolutions; la chambre s'est divisée sur chaque:—

Et les noms ayant été demandés, ils ont été pris tels que dans la dernière division précédente.

La 5me résolution ayant été lue une seconde fois, et la question ayant été mise, que cette chambre concourt avec le comité dans la dite résolution;

L'honorable M. Cayley a proposé en amendement à la dite résolution, secondé par l'honorable M. Macdonald, que tous les mots après "que," soient retranchés, et les mots "sa majesté ayant récemment, dans l'exercice de sa royale prérogative de merci, daigné gracieusement relever des peines infligées pour leur trahison les hommes égarés qui ont pris les armes contre leur souveraine en 1837 et 1838, cette chambre est d'avis qu'on ne pourrait choisir une occasion plus favorable pour assurer aux braves qui, fidèles à leur allégeance, ont exposé leur vie et leurs biens pour la défense de leur pays, une ample compensation pécuniaire pour les pertes qu'ils peuvent avoir éprouvées, et que les faits particuliers relatifs à ces pertes qui n'ont pas encore été payées ou dédommagées, forment le sujet d'une enquête minutieuse, sous l'autorité de la législature, dans le but de les payer," soient substitués à leur place.

Et la question ayant été mise sur l'amendement, la chambre s'est divisée; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

POUR.

Messieurs Badgley, Brooks, Cayley, Christie, Cryslér, Dickson, Gagy, Johnson, Macdonald, de KINGSTON, Sir Allan N. MacNab, Malloch, M'Connell, M'Lean, Meyers, Prince, Robinson, Seymour, Sherwood, de BROCKVILLE, Smith, de FRONTENAC, Stevenson et Wilson.—(21.)

CONTRE.

Messieurs Armstrong, le procureur général Baldwin, Beaubien, le solliciteur général Blake, Boulton, de NORFOLK, Boutillier, Burrill, Cameron, de KENT, Cartier, Cauchon, Chabot, Chauveau, Davignon, DeWitt, le solliciteur général Drummond, Duchesnay, Dumas, Egan, Fergusson, Flint, Fortier, Fournier, Fourquin, Guillet, Hall, Holmes, le procureur général LaFontaine, LaTerrière, Laurin, Lemieux, Lyon, Macdonald, de GLENGARY, M'Farland, Merritt, Méthot, Mongenais, Morrison, Nelson, Notman, Papineau, Polette, Price, Sauvageau, Scott, de BYTOWN, Scott, du LAC DES DEUX MONTAGNES, Smith, de DURHAM, Smith, de WENTWORTH, Taché, Thompson, Viger et Watts.—(51.)

Ainsi elle a passé dans la négative.

Et la question ayant été mise de nouveau, que cette chambre concourt avec le comité dans la dite résolution;

L'honorable M. Robinson a proposé en amendement à la dite résolution, secondé par Sir Allan N. MacNab, qu'après les mots "Bermudes," les mots "ni aucune personne qui en aucune manière quelconque, a pu être enveloppée dans la rébellion, ou ou qui aurait refusé, en ayant été requis, de prêter son appui afin de la supprimer," soient insérés.

Et la question ayant été mise, que ces mots soient insérés là, la chambre s'est divisée; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

POUR.

Messieurs Badgley, Brooks, Cayley, Christie, Cryslér, Dickson, Egan, Gagy, Hall, Johnson, Lyon, Macdonald, de GLENGARY, Macdonald, de KINGSTON, Sir Allan N. MacNab, Malloch, M'Connell, M'Lean, Meyers, Prince, Robinson, Seymour, Sherwood, de BROCKVILLE, Smith, de FRONTENAC, Smith, de WENTWORTH, Stevenson, et Wilson.—(26.)

CONTRE.

Messieurs Armstrong, le procureur général Baldwin, Beaubien, le solliciteur général Blake, Boulton, de NORFOLK, Boutillier, Burrill, Cameron, de KENT, Cartier, Cauchon, Chabot, Chauveau, Davignon,